



Mise à jour : 28.06.2022

TP Gestionnaire de paie

NIVEAU DE CERTIFICATION

III

FAMILLE

Gestion et administration générale

CODE NSF

315t Etablissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales

NIVEAU FRANÇAIS

V

CODE-ROME

M1501 : Assistanat en ressources humaines
M1203 : Comptabilité

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à assurer le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il (elle) la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail. Le (la) gestionnaire de paie assure une veille technique sur les évolutions réglementaires et la jurisprudence qu'il (elle) analyse et prend en compte en permanence. Il (elle) extrait et prépare les données sociales issues de la production des bulletins de salaires pour les transmettre aux organismes sociaux (télédéclarations) ou au service des ressources humaines (bilan social, tableaux de bord, demandes spécifiques).

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers
- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse
- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire

Voie d'accès

- ✓ Apprentissage



- ✓ Formation continue
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

Organismes certificateur

- Ministère Chargé de l'Emploi (DGEFP)

Métiers cibles

GESTION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Gestionnaire de paie et d'administration du personnel H/F